



Mouvement ESSAIM

Création de notre association

Août 2006

essaim2003@videotron.ca

www.mouvement-essaim.org

Objet : Regroupement des Retraités actifs du Mouvement ESSAIM (RRAME)

Bonjour à toutes et à tous,

Après trois ans d'action à titre de citoyens, les retraités du Mouvement ESSAIM ont décidé de créer **une association à but non lucratif**.

L'association porte le nom de « *Regroupement des Retraités actifs du Mouvement ESSAIM* », le **RRAME**.

Nos objectifs sont :

- défendre et promouvoir les droits des retraités ;
- organiser des actions pour **retrouver la pleine indexation des rentes de retraite** ;
- promouvoir **une plus grande représentativité des retraités** aux comités de retraite et de gestion des caisses ;
- informer les retraités de leurs droits.

Notre premier geste a été de **réclamer, auprès des députés, une table de discussion pour les retraités** afin de traiter de la question de l'appauvrissement des retraités dû à l'indexation partielle des rentes de retraite. Comme association, **nous souhaitons ardemment faire partie de cette table** où il sera possible d'élaborer des solutions.

Ensemble, écrivons à nos députés pour revendiquer la pleine indexation des rentes de retraite.

Soyez assurés de notre persévérance et de notre détermination,

Arlette Bouchard

Présidente du **Regroupement des Retraités actifs du Mouvement ESSAIM (RRAME)**

Pour nous joindre :

Regroupement des Retraités actifs du Mouvement ESSAIM ou **RRAME**
1750 Des Grands Coteaux, St-Mathieu-de-Beloeil, J3G 2C9

Courriel : essaim2003@videotron.ca

Site WEB : www.mouvement-essaim.org

Téléphone : **450-467-7060**

Télécopieur : **450-467-4421**

Notre association

Pourquoi créer une association après trois ans d'action ?

Le RRAME communique déjà avec plus de 900 participants. Comme ce nombre augmente continuellement, il devenait urgent de se doter d'**une structure officielle afin d'être reconnu légalement**.

Nous avons maintenant **un conseil d'administration de 7 membres** auquel se greffe une douzaine d'autres retraités qui font des recherches, composent des textes, vérifient les informations et le site Web, ...

Le RRAME est financé par ses membres les plus convaincus. Si un envoi postal coûte 800 \$, nous partageons la facture. Nos frais de déplacement, les repas, les voyages à Québec pour faire des représentations auprès des députés, ... sont financés par ceux et celles qui s'impliquent.

Notre fonctionnement antérieur nous empêchait

- d'ouvrir un compte dans une banque ou une caisse ;
- d'échanger des chèques au nom du Mouvement ESSAIM ;
- de demander ouvertement des dons ;
- de demander un soutien financier à nos députés.

Banques, caisses et députés réclamaient les lettres patentes de notre association.

Nous avons nos lettres patentes d'association depuis le 4 mai 2006.

Notre situation financière

Exemple des frais encourus pour une action

Envoi des lettres aux participants du RRAME : **445 \$**

- impression des 8 pages : 141 \$
- timbres : 296 \$
- enveloppes : 8 \$

Envoi des bulletins aux 125 députés : au printemps 2006, nous avons envoyé 11 bulletins et un bulletin spécial de 8 pages : **229,63 \$**

- impression d'un bulletin de 2 pages : 8,63 \$
- envoi postal : 8,20 \$
- 11 X 16,83 \$
- impression du bulletin spécial : 34,50 \$
- envoi postal : 11 \$
- 44,50 \$

Autres dépenses :

- cartouche d'encre : **23 \$** chacune
- frais de téléphone : ???
- papier : **6 \$** la rame (500 feuilles)
- étiquettes : 15 \$
- site Web : **113,18 \$**
- frais divers : **50 à 100 \$**

Chaque action nous coûte entre **800 \$** et **900 \$**.

Actuellement, nous avons complété 12 actions. Cela représente des coûts de **plus de 10 000 \$**.

Ne sont pas comptabilisés dans ces frais : les transports, les repas, les voyages, ... **ni les frais de vos envois postaux.**

Cela vous donne un aperçu des frais à assumer.

Nous continuons parce que nous croyons que les retraités sont lésés financièrement et que le gouvernement a abusé des sommes que nous lui avons confiées pour notre retraite. Jusqu'à maintenant, peu d'associations de retraités se sont battues pour retrouver la pleine indexation des rentes de retraite. Nous devons maintenir les pressions afin que le gouvernement corrige la situation.

Activité de financement

En juillet dernier, nous avons organisé notre première activité de financement. C'était une vente de garage qui nous a rapporté près de 900 \$. D'autres activités de financement sont à prévoir.

Nos documents de travail

Nous étudions les rapports de la CARRA, ceux du vérificateur général, le budget du Québec, les évaluations actuarielles, les textes de loi, les mémoires des autres associations de retraités, les statistiques du Québec et celles du Canada, ...

La production de chaque document ou tableau publié demande un nombre incalculable d'heures de recherche. Exemple : La réalisation du bulletin destiné aux députés et du courriel correspondant exige deux jours de travail par semaine. Nous en avons produit 36 jusqu'à maintenant.

Vous pouvez vérifier les données financières de nos documents à l'aide des références insérées dans les textes. **Si vous connaissez un(e) retraité(e) ayant de l'expérience dans le domaine de l'actuariat ou de la comptabilité et prêt à donner du temps, nous serions très heureux de l'accueillir dans notre groupe.**

Les idées avancées, les arguments et les points de vue sont ceux du groupe.

Notre philosophie

Le RRAME fonctionne **grâce à la bonne volonté de ses adhérents**. Nous croyons aux actions individuelles et collectives. Nous croyons en **notre pouvoir d'agir**.

La principale action demandée à nos adhérents est d'écrire aux députés ou de leur envoyer des courriels. À cette fin, nous fournissons des modèles de lettres que les adhérents peuvent modifier à leur convenance. **Vos lettres personnelles sont un appui essentiel** à ce que les députés reçoivent de notre part.

Certains d'entre vous ont la possibilité de **recruter des adhérents** et de **diffuser les informations** ; d'autres **motivent les retraités(es) qui gravitent autour d'eux**. Merci de vous impliquer autant.

Adhésion au RRAME

L'**adhésion** au RRAME **est gratuite**. Nous laissons à votre discrétion la possibilité de nous aider financièrement sous forme de don.

Un don de 10 \$ ou plus donne droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle. Lorsque vous faites un don, libellez le chèque au nom du

RRAME ou **Regroupement des Retraités actifs du Mouvement ESSAIM**

Comme nous ne sommes pas un organisme de charité, **nous ne pouvons pas produire de reçu d'impôt.**

Votre adhésion personnelle

Puisque vous suivez nos activités depuis trois ans, vous n'avez pas à vous réinscrire. Cependant, **les personnes inscrites par courriel** n'ont pas nécessairement fourni les informations demandées dans le formulaire. Dans ce cas, veuillez S.V.P. **compléter le formulaire en ligne** à partir de notre site Web.

Nouveaux membres

Actuellement, **nous recrutons de nouveaux membres.** Le gouvernement juge souvent l'importance d'une association d'après le nombre de ses membres.

Exemple : dans le projet de loi 27 de Madame Monique Jérôme-Forget, les représentants au comité de retraite seront choisis parmi les associations les plus représentatives des retraités.

Invitez vos amis(es) à adhérer au RRAME. Nous joignons **un formulaire à cet effet.**

Changement d'adresse ou de courriel

IMPORTANT : Veuillez nous aviser de tout changement d'adresse ou de courriel.

Corrections des documents, textes, bulletins aux députés, ...

Nous apprécions votre support pour la correction de tout document que nous produisons.

Notre site Web

Nous gérons nous-mêmes notre site Web.

Groupe d'envoi des courriels à chacun des députés

Recherché ! Recherché ! Recherché ! Recherché !

Durant la session parlementaire, le RRAME envoie chaque semaine un bulletin d'information à tous les députés.

Nous avons formé un groupe de retraités qui envoie régulièrement des courriels aux députés. Le sujet de ces courriels correspond au bulletin d'information. Nous recherchons des retraités qui enverraient des courriels aux 125 députés, une fois par semaine, durant la session parlementaire. Il n'y a aucun frais, sauf un peu de votre temps.

Nous envoyons un modèle de courriel que vous modifiez à votre convenance. Il ne s'agit pas de les envoyer individuellement à chaque député, mais plutôt à des groupes de 20 à 25 députés.

Si vous êtes intéressés à participer à cette action, communiquez avec nous à essaim2003@videotron.ca . Nous vous indiquerons une procédure simple à suivre. Nous pouvons donner du soutien technique par téléphone au 450-467-7060.

Bulletins destinés aux députés (une précision)

Vous avez accès à tous les bulletins (36) destinés aux députés par internet seulement.

Courrier postal

Notre courrier postal est un résumé de ce que nous déposons sur notre site Web.

Assemblée générale annuelle

Notre assemblée générale annuelle sera annoncée dans notre courrier de février/mars. Elle aura lieu **en Montérégie**, à Beloeil. Vous devrez confirmer votre présence. Nous ferons un bilan des activités de l'année, nous présenterons notre rapport financier et discuterons avec vous de nos orientations.

Carte d'adhérent

Pour le moment, il n'y a pas de carte d'adhérent. Nous avons plutôt choisi de défrayer les coûts postaux et ceux de notre site Web.

Dépliant publicitaire

Nous joignons un dépliant publicitaire que nous vous invitons à reproduire et à distribuer dans votre milieu.

Projet de loi 27

Le 13 juin 2006, Madame Monique Jérôme-Forget, Ministre au Conseil du Trésor, a présenté le projet de loi 27.

Ce projet de loi propose le **Comité de retraite des régimes de retraite RREGOP-RRE-RRF-RRCE**. Il se compose du **président-directeur général de la Commission** et de **18 autres membres** nommés par le gouvernement, pour un mandat n'excédant pas deux ans, et désignés comme suit : (article 86)

- 1° **10 membres** provenant du milieu syndical ayant chacun **un droit de vote** ;
- 2° **deux pensionnés** de l'un ou l'autre des régimes choisis après consultation des associations de pensionnés les plus représentatives de ces régimes identifiées par le gouvernement et ayant chacun **un droit de vote** ;
- 3° **six membres** représentant le gouvernement ayant chacun **deux droits de vote** (article 91).

Ce projet de loi propose également un conseil d'administration de 15 membres (article 10):

- 1° **le président du conseil** ;
- 2° **le président-directeur général de la CARRA** ;
- 3° **quatre membres** représentant le gouvernement;
- 4° **trois membres** représentant les employés;
- 5° **un pensionné** ;
- 6° **cinq membres indépendants**;

Un rapport sur l'application de cette loi serait présenté au gouvernement **à tous les 10 ans** (article 126). La mission de la CARRA pourrait alors faire l'objet de modifications.

Le RRAME a demandé d'être entendu lors de la commission parlementaire qui aura lieu les 26-27-28 septembre. Nous préparons un mémoire concernant ce projet de loi.

Vous recevrez **notre prochain courrier** avant le début de la session parlementaire en octobre.